

TDDO — Transition Durable & Digitale des Organisations

Évaluation des TDDO — Secteur Agro-Industriel

Master PI2A — Université de Bordeaux | Rémy Juston-Coumat 2025-2026

72/100

Score Global TDDO

La proposition d'Emelyne RETOUR pour Lucien Georgelin présente une approche RSE pertinente en s'appuyant sur des bases existantes et en proposant des améliorations concrètes sur l'écoconception, la valorisation des déchets et l'intégration de l'IA. Elle démontre une bonne compréhension des enjeux environnementaux et d'efficacité opérationnelle pour une PME agro-alimentaire. Cependant, l'intégration des aspects sociaux, de gouvernance et de conformité réglementaire pourrait être davantage développée pour un plan RSE complet sur 3 ans.

Proposition soumise

Auteur : Emelyne RETOUR — Lucien Georgelin

Email : emelyneretour@gmail.com

Date : 26 février 2026

Axe principal : Autre

Titre :

Mise en place d'un plan RSE sur 3 ans

Description :

Nous avons choisi l'entreprise Lucien Georgelin, une PME française qui est spécialisée dans la fabrication de confitures, compotes et d'autres produits à base de fruits. L'entreprise implanté dans le Lot-et-Garonne, a déjà mis en place une démarche RSE visant à mettre en avant l'emploi local ainsi que les partenariats avec des producteurs locaux.

Afin de renforcer cette démarche plusieurs axes d'améliorations sont envisageables. Tout d'abord nous avons envisagé une démarche d'éco-conception permettant l'allègement des pots en verre, la réduction de l'emploi du plastique ainsi l'utilisation privilégiée de matériaux recyclables.

Ensuite, l'utilisation de l'IA permettrait de mieux prévoir la demande, d'éviter la surproduction et donc de limiter le gaspillage mais aussi d'optimiser les paramètres de production tels que le temps et la température de cuisson pour réduire la consommation d'énergie.

Enfin, nous proposons de valoriser les déchets en envoyant les noyaux en méthanisation et en transformant les pelures et fruits non-conformes en compost qui sera redistribué aux producteurs partenaires

Évaluation par axe TDDO

La proposition met l'accent sur les piliers environnementaux (écoconception, réduction déchets, optimisation énergétique par l'IA) et sociaux (emploi local, partenariats producteurs locaux). La valorisation des déchets en méthanisation et compostage est un excellent point pour l'économie circulaire. L'approche est cohérente avec les enjeux d'une entreprise agro-alimentaire, mais les aspects de gouvernance et de reporting (GRI) sont peu abordés.

Points forts :

- ! Démarche d'écoconception (allègement pots, réduction plastique, matériaux recyclables)
- ! Valorisation des déchets (noyaux en méthanisation, pelures/fruits non-conformes en compost)
- ! Optimisation énergétique via l'IA pour la production
- ! Partenariats existants avec les producteurs locaux et emploi local

Points à améliorer :

- ! Intégrer des indicateurs ESG clairs pour le suivi (ex: GRI 303, 305, 306)
- ! Développer les aspects sociaux au-delà des partenariats (conditions de travail, égalité F/H, santé/sécurité)
- ! Aborder la gouvernance (transparence, éthique, conseil RSE)
- ! Éviter le risque de greenwashing par la vérification des données

Conformité Réglementaire

Bien que la PME ne soit pas directement soumise à la CSRD pour l'instant, anticiper les exigences est crucial. La proposition mentionne implicitement la réduction de l'empreinte carbone et des déchets, ce qui est aligné avec les ESRS E1 et E5. Cependant, elle ne détaille pas la mise en conformité avec des normes comme ISO 14001 ou les obligations de reporting extra-financier, ni les réglementations spécifiques à l'agro-alimentaire (EGalim pour les relations producteurs).

Points forts :

- ! Actions concrètes (écoconception, réduction des déchets) qui contribuent indirectement à la conformité future (CSRD, ESRS)

Points à améliorer :

- ! Expliciter la conformité aux normes ISO (ex: ISO 14001 pour le SME)
- ! Préparer l'entreprise aux exigences de la CSRD/ESRS (même via VSME si applicable à terme)
- ! Intégrer la traçabilité EGalim et les relations commerciales avec les producteurs
- ! Considérer la directive Green Claims pour la communication RSE

Transformation Digitale

L'utilisation de l'IA pour la prévision de la demande, la réduction du gaspillage et l'optimisation des paramètres de production est très pertinente. Cela adresse à la fois l'efficacité opérationnelle et la réduction de l'empreinte environnementale. Cependant, la proposition pourrait explorer davantage la frugalité numérique ou d'autres applications de l'IA comme la détection de fraude ou la traçabilité avancée.

Points forts :

- ! Utilisation de l'IA pour la prévision de la demande et la réduction du gaspillage
- ! Optimisation des paramètres de production (temps/température) par l'IA pour réduire la consommation d'énergie

Points à améliorer :

- ! Évaluer l'empreinte carbone de l'IA et envisager la frugalité digitale (Edge AI, Green Cloud)
- ! Explorer l'IA pour la traçabilité des produits ou la détection de fraude alimentaire
- ! Développer l'aspect e-commerce ou marketplace B2B pour les produits transformés

La proposition met en avant les partenariats avec les producteurs locaux, ce qui est un pilier essentiel de la souveraineté alimentaire et de la résilience. La redistribution du compost aux producteurs renforce cette boucle locale. Cependant, la proposition pourrait approfondir la sécurisation des approvisionnements en fruits face aux aléas climatiques ou la diversification des cultures pour les producteurs partenaires.

Points forts :

- ! Partenariats existants avec des producteurs locaux
- ! Redistribution du compost aux producteurs partenaires, renforçant l'économie circulaire locale

Points à améliorer :

- ! Renforcer la contractualisation longue durée avec les producteurs (Loi EGalim)
- ! Évaluer la vulnérabilité des approvisionnements en fruits (diversification, résilience)
- ! Mettre en place des certifications qualité spécifiques (AOP, IGP si pertinent) pour valoriser l'origine locale

Points de réflexion à approfondir

1. Comment mesurer concrètement l'impact de l'allègement des pots en verre et de la réduction du plastique sur l'empreinte carbone de l'entreprise ?
2. Quels sont les indicateurs clés de performance (KPI) RSE qui seront suivis sur les 3 ans du plan, et comment seront-ils audités ?
3. Comment la PME Lucien Georgelin compte-t-elle communiquer sur ses actions RSE sans tomber dans le greenwashing, en s'appuyant sur des données vérifiées ?
4. Quelle stratégie de frugalité numérique sera adoptée pour l'implémentation de l'IA afin de minimiser son empreinte carbone ?
5. Comment la valorisation des déchets (méthanisation, compost) peut-elle être intégrée dans une démarche d'économie circulaire plus large avec les producteurs partenaires ?

Recommandations concrètes

- Établir un diagnostic RSE initial (matérialité simple ou double) pour identifier les enjeux prioritaires et définir des objectifs SMART pour chaque action proposée.
- Mettre en place un système de collecte de données robustes pour les indicateurs ESG, en vue d'un futur reporting (potentiellement via GRI Standards ou en anticipation de la CSRD/VSME).
- Formaliser les partenariats avec les producteurs locaux par des contrats pluriannuels équitables, en conformité avec les principes de la loi EGalim.
- Réaliser une étude de faisabilité technique et économique pour l'intégration de l'IA, en incluant une analyse de son empreinte carbone et des solutions de frugalité numérique.
- Explorer la possibilité d'une certification ISO 14001 pour structurer la démarche de management environnemental.

Risques & Non-conformités identifiés

- Risque de greenwashing si la communication RSE n'est pas appuyée par des données vérifiées et auditées (directive Green Claims).
- Risque de dépendance technologique et de biais si l'IA n'est pas gérée de manière éthique et transparente.

Risque de non-conformité réglementaire future si les exigences de la CSRD/ESRS pour les PME ne sont pas anticipées.

Risque de volatilité des prix et de disponibilité des matières premières (fruits) si les partenariats locaux ne sont pas suffisamment sécurisés.

Risque de coûts initiaux élevés pour l'implémentation de l'IA et des infrastructures de valorisation des déchets sans retour sur investissement clair.

Prochains pas recommandés

- 1 Désigner un responsable RSE interne pour piloter le plan sur 3 ans et coordonner les actions.
- 2 Réaliser un bilan carbone complet de l'entreprise (scopes 1, 2, 3) pour identifier les principaux leviers de réduction.
- 3 Définir une feuille de route détaillée pour l'implémentation de l'IA, incluant le choix des technologies et des partenaires.
- 4 Mettre en place un groupe de travail interne et externe (avec producteurs partenaires) pour co-construire les actions et les indicateurs de succès.
- 5 Élaborer un plan de communication RSE transparent et basé sur des preuves, en lien avec les actions mises en œuvre.

Sources à consulter

ADEME — Pour les méthodologies de bilan carbone, l'économie circulaire, la valorisation des déchets et l'écoconception.

<https://www.ademe.fr>

GRI Standards — Pour structurer le reporting extra-financier et choisir les indicateurs pertinents (GRI 303 Eau, 305 Émissions, 306 Déchets).

<https://www.globalreporting.org>

EUR-Lex — Pour comprendre les exigences de la CSRD et des ESRS, notamment E1 (Changement climatique) et E5 (Ressources et économie circulaire).

<https://eur-lex.europa.eu>

GreenIT.fr — Pour l'évaluation de l'empreinte carbone numérique et les principes de frugalité digitale liés à l'IA.

<https://www.greenit.fr>

FAO — Pour les concepts de souveraineté alimentaire et de résilience des chaînes d'approvisionnement agricoles.

<https://www.fao.org>

